

4 E 9

ETUDE DE RENNES

Répertoire numérique détaillé.

Cotes : 4 E 9/1-316, 613-620

Sous la direction de Chantal Reydellet, Conservateur en chef du patrimoine

Cotes : 4 E 9/317-612, 621-818

Par Anne-Claire Piffeteau, Adjoint administratif et Andrée Aulnette, Adjoint technique
sous la direction de Pascale Morne, Attaché de conservation du patrimoine
Juillet 2007 et juillet 2013.

Cotes extrêmes : 4 E 9/1-818

Métrage linéaire : 69,15 ml

Dates extrêmes : 1727-1936 (minutes), 1750-1842 (répertoires).

CONTEXTE

1- Producteurs

Notaires en exercice à Rennes :

Maître Picot Sébastien Baptiste, 1727-1743

Maître Picot Jean Georges, 1751-1761

Maître Bigot Joseph, 1754-1765

Maître Blouet Guy Luc Marie, 1766-1769

Maître Lessard Michel, 1775-an VIII

Maître Le Menager François, 1767-an VIII

Maître Deux Guillaume, 1769-an VIII

Maître Jouon Louis, 1750-1777

Maître Jouon René Joseph, 1778-1780

Maître Jouon René Louis, 1782-1824

Maître Jouon Frédéric Pascal Louis, 1824-1854

Maître Letestu Théodore, 1854-1866

Maître Guillemot Antoine Marie, 1866-1892

Maître Guillemot Félix Louis Alphonse Marie, 1892-1919

Maître Tribouille (de la) Henri, 1919-1933

Maître Bagot Charles, 1933-1936

2- Modalités d'entrée

Versements effectués en 1988 et février 2007 par Maître Bagot Gérard et en juillet 2013 par Maître Pirioux.

Fournisseurs : Maître Bagot Gérard et SCP Perraut et Pirioux 7 rue de la Visitation CS 60808
35000 Rennes

Tel : 02.99.67.39.39

Fax : 02.99.67.34.54

e-mail : bpp.rennes@notaires.fr

2- Historique de la conservation

Les actes postérieurs à 1936 sont conservés à l'étude. Les actes de plus de 75 ans (100 ans pour ceux concernant les mineurs) sont librement consultables quelque soit le lieu de conservation.

CONTENU ET STRUCTURE

1- Présentation du contenu

Minutes des actes d'une étude notariale de Rennes pour la période 1727 à 1936 et répertoires de 1750 à 1842.

2- Mode de classement

Les notaires sont classés en ordre chronologique selon la date des actes conservés.

Les répertoires des actes sont classés à la fin de l'exercice du dernier notaire concerné par les répertoires.

3- Accroissement

Fonds ouvert.

CONDITIONS D'ACCES ET D'UTILISATION

Modalités de reproduction : selon le règlement en vigueur en salle de lecture.

SOURCES COMPLEMENTAIRES

1- Archives produites par les notaires

3 U 4 : Copie des répertoires déposée au greffe du tribunal.

2- Archives induites

2 C 36 : Contrôle des actes et insinuation

3 Q 29 : Enregistrement

4 Q 4 : Hypothèques